

**Dossier de presse**

**Vendredi 14 janvier 2011**



## **VIVE LA CREATIVITE !**



### **Créa'ctifs, c'est reparti !**

**C'est aujourd'hui qu'est lancée la troisième édition de Créa'ctifs. Ce concours gratuit a pour objectif de permettre aux jeunes de participer activement à la vie de la collectivité, de les associer au développement durable, de favoriser l'égalité des chances et de leur donner l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet. Il est ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de la CREA ou ayant un projet sur ce territoire.**

## Le concours Crea'ctifs incite les jeunes à développer leur créativité

L'année dernière, le concours s'est révélé de grande qualité avec 12 projets récompensés pour leur pertinence en termes de développement durable, leur originalité et leur qualité technique. Les lauréats primés ont décroché un financement allant jusqu'à 14 000 euros avec la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations et le FEDER. Au vu du succès de l'année dernière, la CREA lance donc la troisième édition d'un concours, en passe de devenir une véritable institution !

Cette année, la créativité, l'audace, la qualité et la diversité des projets présentés par les jeunes seront à nouveau récompensés. Tous les jeunes âgés de 18 à 30 ans, seuls ou en groupe, qui portent une idée novatrice dans l'un des domaines de compétences de la CREA, avec un volet développement durable important, peuvent s'inscrire. Ils doivent habiter sur le territoire de la CREA ou proposer un projet qui prend place sur le territoire de la CREA.

Les meilleurs projets seront récompensés d'une aide financière de la CREA pouvant atteindre jusqu'à 5 000 euros, somme qui pourra être complétée par les deux partenaires, la Caisse des Dépôts et le FEDER.

### Créa'ctifs permet de concrétiser des projets

C'est le cas, ici, avec Guidoline. Cette association a désormais un local et développe son activité grâce au financement du concours. **Simon Larchevêque** et ses deux équipiers, Fabrice et Pierre-Adrien ont en effet remporté l'année dernière 12 000 euros pour **leur projet de développement de l'Association «Guidoline»**.



Le but de l'association est de récupérer les vélos délaissés, les recycler en les réparant et former à l'apprentissage de la réparation de cycles.

Le financement du projet leur a permis d'aménager un local dans le centre de Rouen au 51 de la rue Molière, d'acheter du matériel et d'employer une personne à l'année.

Ceux qui viennent dans l'atelier souhaitent réparer eux mêmes leur vélo avec l'aide des animateurs.

Pour bénéficier des activités de l'atelier, il faut être adhérent (15 euros/an).

L'approche à la fois économique, environnementale et sociale avait plu au jury et la démarche ravit désormais leur clientèle déjà fidèle.

Comme chaque année, le concours Créa'ctifs mise sur l'inventivité et la perspicacité des jeunes et les associe activement à la vie de la collectivité. Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable. Dans cette démarche, les lauréats s'engagent à effectuer une journée de bénévolat citoyen dans un organisme ou une association.



### **Comment faire pour s'inscrire**

Pour participer au concours, il suffit de se procurer, dès à présent, un dossier à la CREA (14 bis avenue Pasteur), dans les 3 pôles de proximité (Elbeuf, Duclair, le Trait) ou encore le télécharger sur le site Internet de la CREA [www.la-crea.fr](http://www.la-crea.fr)

L'an dernier, 40 dossiers ont été examinés par le jury avec des projets très créatifs dans des domaines divers comme les déplacements, les jardins étudiants, l'entretien ou encore la culture. En un an, les projets des lauréats ont bien avancé, voire abouti, comme celui de l'Association « Guidoline ». Et preuve que le concours prend ses marques dans toute l'agglomération, l'édition 2010 a rassemblé des candidats venus de l'ensemble du territoire de la CREA.

### **Quand peut-on s'inscrire**

Lancement et distribution des dossiers : 14 janvier 2011

Fin de dépôt des dossiers : 6 mai 2011

Auditions : du 6 au 10 juin

Réunion du jury : du 14 au 17 juin

**Proclamation des résultats : 24 juin 2011**

### **Sur quels thèmes peuvent porter les projets**

Les candidats au concours doivent porter des projets en lien avec les compétences de la CREA, soit :

- Développement économique
- Environnement et développement durable
- Services publics (transport, eau, assainissement, déchets)
- Solidarité (politique de la ville, insertion des publics en difficulté, lutte contre les exclusions,)

- Culture
- Tourisme
- Sports
- Habitat, logement
- Enseignement supérieur et recherche
- Coopération décentralisée

Sont exclus les projets de formation individuelle, les projets de vacances, de loisirs, de participation à des compétitions et les projets de séjours linguistiques.

## Le jury

Le Jury, est composé de 10 membres : 5 élus, 2 personnalités qualifiées et 3 représentants des services de la CREA.

Le Jury est présidé par Frédéric Sanchez. Les membres du jury délibèrent sur la base du dossier et de l'audition des candidats et sélectionnent ensuite les projets qui seront récompensés d'un prix. Les lauréats peuvent obtenir une bonification du prix par des partenaires (la Caisse des Dépôts et le FEDER).

## Budget et partenaires

Le budget de la CREA s'élève à 45 000 euros.

La Caisse des Dépôts partenaire du projet propose une participation financière globale de 10 000 euros à répartir entre 2 et 5 dossiers.

Le FEDER, également partenaire propose un complément de 19 800 euros à distribuer à 5 projets retenus.



## Contacts

Sophie CHARBONNIER  
Attachée de presse CREA  
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21  
[sophie.charbonnier@la-crea.fr](mailto:sophie.charbonnier@la-crea.fr)

Cathy PREVOST  
Assistante  
02 32 76 69 37  
[cathy.prevost@la-crea.fr](mailto:cathy.prevost@la-crea.fr)